

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE VENTE DE POISSONS » en abrégé
« SOVEP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX ANGRE 7è TRANCHE, LOT: 2619, APPT 29, Lot
2619, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE VENTE DE POISSONS

» en abrégé « SOVEP »

Objet : La vente de poissons et de crevettes à la criée,
Distribution dans tous les commerces de
poissons et de crevettes.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX ANGRE 7è TRANCHE, LOT: 2619, APPT 29, Lot
2619, Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE IBRAHIM YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06335 du 08/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42171/GTCA/RC/2023 du 08/06/2023

